

Octobre 2025

1

Lundi

CONSEIL MUNICIPAL

3

Vendredi

ÉLECTIONS 2025: DERNIER JOUR POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE !

Citoyens engagés, à vous de jouer!

Vous avez jusqu'au vendredi 3 octobre 2025 à 16h30 pour déposer votre candidature au Bureau Municipal.

4

Samedi

COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANETTES CONSIGNÉES

Participez à la collecte de bouteilles et canettes consignées au profit de l'École La Jeunesse - Les jardins de Gabrielle.

🕒 9h à 12h 📍 113 rang Saint-Charles

Impossible de vous déplacer? Déposez vos sacs ou boîtes devant votre maison avant 9h, une équipe passera les récupérer.

13

Lundi

ACTIONS DE GRACE

Bureau municipal fermé.

13- 27

LECTURE DE COMPTEUR D'EAU

Il est temps de procéder à la lecture annuelle des compteurs d'eau.



Prenez une photo claire (avec les chiffres bien visibles)



Transmettez là par courriel: comptabilite@ste-perpetue.qc.ca

Municipalité de Sainte-Perpétue

LE SUPER EN BREF

Le Super en Bref : votre mini-journal municipal!

Un coup d'oeil suffit pour rester à jour sur l'actualité de votre municipalité, les événements à ne pas manquer et les infos pratiques!

Pour plus d'infos : www.ste-perpetue.ca



Sainte-Perpétue

INFOS pratiques

COLLECTE DES ÉLECTRONIQUES

Vous avez des appareils électroniques à disposer? Déposez-les à côté du conteneur pour les électronique.

 **Conteneur électronique** : 33 rang Sainte-Anne, Sainte-Perpétue

ACCEPTÉ AU CONTENEUR

 TV, ordinateur, photocopieur, radio, appareils photo, console de jeu, et autres appareils électronique

NON ACCEPTÉ AU CONTENEUR

 Bouteilles de propane, peinture, batterie, ventilateur, déchet non électronique.

COLLECTE DE PEINTURE ET BATTERIES

Recyclez votre peinture et vos batteries usagées de façon sécuritaire.

 **LD ROY**: 2448 rang Saint-Joseph

15

Mercredi VIACTIVE



VIACTIVE invite la population de 50 ans et plus!

Des exercices pour bouger votre corps, stimuler votre santé physique et cognitive!



Tous les mercredi à partir du 15 octobre |  Salle de l'Amitié



9h à 10h30

16

Jeudi

PICHENOTTES | CARTES - FADOQ



La FADOQ invite tous ses membres à participer à ses soirées pichenottes et cartes!



Du 16 octobre au 18 décembre 2025



Les jeudis, de 19h00 à 21h30



Salle de l'Amitié - 2496, rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue

17

VENDREDI

SOUPER SPAGHETTI



La FADOQ vous invite à un souper spaghetti!



Salle de l'Amitié - 2496, rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue



18h00 souper | 19h30 - jeux de société



15\$ par personne



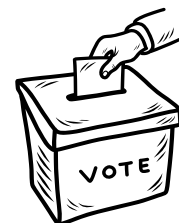
Réserver avant le 10 octobre

Membres du comité : Huguette Allard, Anne Laplante, Danielle Bourgeois, Odette Fontaine et Michel Vincent

26

Dimanche

ÉLECTIONS 2025: VOTE PAR ANTICIPATIONS



En cas d'élections, venez exercer votre droit de vote en toute simplicité !



Bureau municipal - 2197 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue



12h00 à 20h00

31

VENDREDI HALLOWEEN



Venez fêter l'Halloween avec nous!

Au programme: défis amusants et distribution de bonbons !



Bureau municipal - 2197 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue



16h00 à 20h00

Rapport du maire & fait saillants



GESTION FINANCIÈRE

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, réalisé par la firme Groupe RDL Drummondville SENCRL.

Revenus et dépenses

Au chapitre des revenus et dépenses, l'état des activités financières indique, pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024, des revenus de 3 914 239 \$, les dépenses de fonctionnement totalisent la somme de 2 535 860 \$, ce qui reflète un excédent de 1 378 379 \$, la majeure partie de l'excédent vient d'une forte hausse des droits de mutation et de la vente de terrains de la phase de notre développement domiciliaire.

**Revenus de
fonctionnement** | 3 914 239 \$

**Charges
(dépenses)** | 2 535 860 \$

**Excédent
2024** | 1 378 379 \$

Sommes disponibles pour projets futurs

Les lignes qui suivent présentent de façon sommaire les ressources financières disponibles, issues de divers fonds municipaux, qui serviront à la réalisation de projets futurs.

Type de fonds	Désignation	Montant
Excédent de fonctionnement non affecté		1 468 170 \$
Fonds réservés municipaux	Vidange des boues	83 090 \$
	Projet Domiciliaire	228 076 \$
	Mise aux norme du reservoir	7 620 \$
	Subvention d'avance programme FEPTU	8 755 \$
	Projet fossés	189 100 \$
	Projet loisirs	18 938 \$
	TOTAL FONDS RÉSERVÉS:	535 579 \$

Les auditeurs externes de la Municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés et à leur avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, à l'exception de l'opinion avec réserve à l'égard de l'application du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes canadiennes dans le secteur public.



FAITS SAILLANTS

- Fin des travaux dans la phase 2 du projet domiciliaire
- Acquisition d'une tondeuse Kubota
- Achat de 4 panneaux d'arrêts lumineux et clignotants (à l'énergie solaire)
- Achat de 2 panneaux indicateurs de vitesse
- Achat de tables et chaises pour la location de salles.
- Construction du Poste de pompage PP103
- Achat 2 thermopompes pour le bureau Municipal
- Achat de Lampadaires pour le phase 2 du projet domiciliaire
- Achat de bandes et filets pour la patinoire
- Début de la vente des terrains dans la phase 2 du projet domiciliaire
- Maintien des subventions à nos organismes locaux (Chevaliers Colomb, Fadoq, Festival du Cochon, chorale etc...)
- Organisation d'un 5 à 7 des entreprises

Politiques et règlements



- Adoption d'une politique d'achat local
- Entente intermunicipale pour le partage de ressources humaines en eau potable
- Résolution afin que notre OMH devienne de juridiction municipale

Traitement des élus municipaux

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2024, était la suivante:

Nom	Fonction	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Guy Dupuis	Maire	17 562	8 781	6 649	1 104
Jean-Luc Boisclair	Conseiller	4 498	2 249		
Nicolas Goulet	Conseiller	4 498	2 249		
Jean-François Jodoin	Conseiller	4 498	2 249		
Noémi Robitaille	Conseillère	4 498	2 249		
Richard Baril	Conseiller	4 118	2 059		
Marie-Pier Bourassa	Conseillère	4 118	2 059		

Note:

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport)

